

AVERTISSEMENT : Toute ressemblance avec des personnes existantes est inévitable, mais indépendante de notre volonté !

Budget 2019

Nous ne saurons pas vraiment pourquoi le budget 2019 n'a pas pu être présenté au CA d'octobre, sans doute parce qu'il n'y a pas eu d'accord entre tutelles...

Comme nous n'avons pas su pourquoi le budget rectificatif 2018 avait été retiré en tout début de séance au CA de juillet.



Sinon... Entre la consultation du CE et celle du CA, le budget a perdu 50M€. Le Président de l'ADEME rappelle qu'on pensait avoir plus... Principales différences : moins de moyens sur bâtiments et le fonds air / mobilité.

Le sénateur, comme plusieurs autres administrateurs notamment des ministères, regrette le désengagement du financement des Plateformes Territoriales de la Ré

novation Energétique et le signal envoyé sur la fin des expérimentations de Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat.

En ces temps de mobilisation sociale sur les fins de mois difficiles et le coût de l'énergie, c'est bien réfléchi !

Sur cette question, le Président de l'ADEME décrit le mythe du « modèle économique » des PTRE sans argent public. La partie n'est pas morte, mais il faut travailler avec les Régions, l'Anah, la Caisses des Dépôts et Consignations, les départements et les opérateurs énergétiques, voire des acteurs comme La Poste, pour les modèles futurs.

L'absence de lisibilité à moyen terme sur nos capacités budgétaires, la baisse générale sur les financements publics obligent l'ADEME à accélérer la réflexion mais, selon le Président de l'Ademe, on se serait posé les mêmes questions dans un an et demi si on avait poursuivi en l'état. Pourtant, l'ADEME se les pose depuis 3 ans !

Les administrateurs représentant de l'État remettent en perspective le débat sur le budget : forte hausse du Fonds Chaleur, Fonds Air mobilité à 30M€ alors qu'il était inexistant ou presque en 2017, un budget Recherche identique à celui de l'ANR sur la transition énergétique. Sans oublier les tensions très fortes sur les budgets de moyens dans les ministères et la baisse des effectifs ; en filigrane, arrêtez de vous plaindre à l'ADEME !

Quant à la question du mode de financement, ces mêmes représentants nous rappellent les risques liés à l'affectation de ressources propres, dont la trajectoire n'est pas non plus garantie : exemple récent de la contribution climat énergie !

Ce budget est aussi le reflet d'une politique publique d'affichage : hausse du budget Fonds chaleur ce qui est une vieille promesse et baisse des moyens, ce qui est une autre promesse !

Les administrateurs salariés ont proposé de maintenir les 3 expérimentations sur les SPEE dans les 3 régions déjà bien avancées, en réaffectant une partie des ressources du Fonds vers le bâtiment.

En l'absence de modèle économique sur les plateformes et au vu des échanges, le Président propose que l'on se donne six mois pour trouver la manière de poursuivre ces expérimentations.

RDV est donc pris pour le vote du budget rectificatif cet été.

Ce budget a été l'occasion d'un vrai débat, mais nous regrettons quand même l'absence du représentant des Régions.

Le budget est bien évidemment adopté mais avec 8 contre et 2 absentions !

Budget rectificatif 2018

Ce budget apporte 34M€ de plus en intervention mais baisse de 1,2 M€ le budget de moyens.

Faut-il s'en réjouir ?

À 6 semaines de la clôture des engagements, constater plus de projets aidés en 2018 mais accompagnés d'une baisse sur le budget de moyens ;

Où s'en inquiéter ?

Par l'augmentation de la pression sur les équipes...

L'explication sur la baisse du budget de moyen laisse les administrateurs salariés perplexes : la direction aurait rencontré des difficultés de recrutement sur les contrats aidés, les CDD et même les boursiers...

Un long débat s'ensuit notamment sur le financement de la rénovation des logements ; pas d'éléments factuels pour 2019, selon le Président de l'ADEME qui pointe surtout un modèle économique inexistant des plateformes.

À noter la croyance en la mobilisation des CEE (Certificats d'économies d'énergie) par le représentant du ministère de l'écologie, qui est bien le seul...

Des questions ont aussi été posées sur le niveau élevé de désengagement des projets financés dans les années 2012 et 2013, sans doute lié à la baisse, dès 2014, du coût des énergies fossiles qui a remis en cause l'équilibre économique des projets.

Le budget a été adopté même sans les voix des représentants des salariés : 3 abstentions (CFDT) 3 contre.

Exposition internationale d'ASTANA

Le CA avait été consulté en décembre 2015 sur la création d'une structure de gestion administrative et financière des opérations destinées à organiser la présence française à l'exposition internationale d'Astana.



EXPO 2017
Future Energy
Astana Kazakhstan

Ce point avait suscité bien des questions quant à l'intérêt pour l'ADEME de s'engager dans cette opération...

Le CA est de nouveau consulté sur la convention de clôture de cette opération, les dépenses s'étant avérées moins élevées que prévues, notamment grâce à la compression des frais de personnel qui ont travaillé bien au-delà de ce qui est autorisé !

Ce fut l'occasion d'aborder partiellement le bilan de cette opération qui ne dit rien sur les retombées pour l'ADEME mais qui se targue d'une gestion du personnel économe en euros mais pas en horaires ! Un test du forfait jour ?

Évidemment le vote ne portait pas sur le respect du code du travail pour les salariés de l'ADEME à Astana, mais sur le reversement à l'État d'une partie du budget non dépensé.

Adopté malgré le vote CFDT : 1 contre et 2 absentions.

Rapport RSE

Une critique assez brutale des administrateurs : devant un rapport communicant mais assez creux qui ne reprend pas les standards du genre et en rupture avec le premier rapport présenté en 2017.

Un parti-pris annoncé de donner la parole à toutes les parties prenantes, mais les représentants du personnel et les sous-traitants sont oubliés. Écouter les délégués ou le personnel de nettoyage des locaux nous ferait progresser sur le volet social.

Pas de mise en perspective des indicateurs et surtout rien sur la démarche ADEME exemplaire, ni sur les processus de certification.

Pas de bilan carbone non plus alors que nous l'avions par le passé. Même les actions de protection de la biodiversité, notamment sur le site angevin, sont passées sous silence.

Difficile d'imaginer que ce rapport puisse permettre de partager des axes de progrès avec tous les adémiens.

Une des personnalités qualifiées considère que ce rapport est plutôt un outil de communication que l'expression d'une volonté de prendre à bras le corps le sujet; qu'il est compliqué de réagir sur un rapport déjà largement engagé et propose un groupe de travail avec des administrateurs pour définir ce que peut être ce rapport RSE à l'avenir !

Un représentant de l'État rappelle la nécessité du renforcement de l'exemplarité de l'État avec une circulaire

à venir et souscrit à la constitution de ce groupe de travail et attend de l'ADEME qu'elle soit en pointe sur ce sujet.

En conclusion sur ce point, une participation active des administrateurs avec des critiques certes mais assorties de propositions et le Président de l'ADEME retient le principe d'un groupe de travail.

Le rapport est adopté malgré l'abstention des 6 représentants des salariés.

Cartographie des risques

Il y a, parmi les attributions du Conseil d'administration, la présentation et l'approbation de la cartographie des risques auxquels l'ADEME peut être confrontée. Une commission du CA émet un avis sur une première version de cette cartographie qui est en partie repris dans la version soumise au CA.

ment prise en compte dans cette cartographie notamment les volets déontologie, conflit d'intérêt et neutralité.



Le risque numérique et surtout la perte de l'expertise, avec les départs massifs les toutes prochaines an-

nées, sont insuffisamment pris en compte pour les administrateurs salariés. Malgré les limites de l'exercice 2018, parce que cette cartographie répond à une demande des administrateurs salariés et que le document s'étoffe d'année en année, les élus CFDT ont voté pour.

Pour à l'unanimité

Lors du débat, le lien est fait avec le point précédent en considérant que la politique RSE n'est pas suffisam-

Stratégie grand public

Le document présenté en est plutôt au stade du questionnement stratégique et cela a été l'occasion d'un débat riche et de propositions.

tagée avec nos partenaires avec un cap, des thèmes prioritaires, dont la liste sera réinterrogée régulièrement. Un parti-pris nouveau : l'abandon de la segmentation des actions par catégories socio-professionnelles et âge, et l'appui sur les temps et les lieux de vie.

Compte-tenu des remarques (antagonisme entre mieux cibler et l'abandon des catégories socio-professionnelles), le manque de référence au document « changement de comportement », publié par l'ADEME, l'absence de renvoi vers l'action des ministères...), le vote est reporté à un prochain CA.

L'objectif de cette stratégie est de définir comment l'ADEME peut contribuer à la massification du changement du comportement. Cette stratégie doit être par-

Dispositif d'indemnisation collecte huiles usagées

Le vote portait sur la prolongation de ce dispositif en Outre-Mer.

dispositif « REP » (responsabilité élargie du producteur) qui ne s'applique pas dans ce cas.

Vote pour à l'unanimité.

La question de la sortie de ce dispositif, sans cesse reportée, se pose. C'est aussi l'occasion de parler du

La proposition d'utiliser ces huiles comme combustible dans de petites installations est-elle environnementalement compatible ?

Dossiers individuels

Il s'agit des dossiers pour lesquels l'aide de l'ADEME est supérieure à 5M€ et qui donc nécessitent un vote en CA.

en cause le discernement de l'ADEME quant à sa capacité à définir ce qu'est une opération performante ! Le Président de l'ADEME lui rappelle qu'il est invité à toutes les CNA.

Ceux-ci, à partir de maintenant, sont réduits au nombre de 4 par an. La possibilité de consultation écrite sera utilisée en tant que de besoin. Vive la démocratie et ses débats !

Pas de remarques, sauf une intervention plutôt méfiante du Contrôleur Budgétaire et Comptable Ministériel (celui qui a droit de veto sur les évolutions salariales individuelles proposées par l'ADEME) qui remet

La présentation de la lettre de mission du Président est reportée à un prochain CA.

Et pour finir, une personnalité qualifiée annonce qu'elle souhaite pouvoir discuter du COP avant une présentation figée en CA. Les administrateurs salariés abondent dans ce sens, bien sûr !

Futur Contrat Objectif et de Performance



Le travail va débuter fin 2019, les administrateurs salariés ont demandé à ce que les parties prenantes, notamment les bénéficiaires, soient associées à la préparation ce prochain COP, dans la même logique que pour le rapport RSE.

Vu le calendrier, il est donc probable que le COP actuel nous accompagne donc au-delà de sa période initiale... Et des modifications nous sont déjà proposées :

- ▶ La baisse de l'indicateur €/MWh découverte au cours de l'examen du budget ;

- ▶ La suppression des aides remboursables, dont la principale justification est la promesse faite par le gouvernement aux grands opérateurs.

L'ADEME s'était pourtant organisée pour la mise en place des aides remboursables et au bout de 2 ans, le processus était rodé !

Stratégie Grand Public

L'ambition de l'ADEME est d'être « moins donneuse de leçon » et de plus se positionner sur l'engagement des cibles.

Plusieurs administrateurs, notamment élus, rappellent que :

- ▶ Et ne pas tout miser sur internet !

Le débat vient rapidement en résonance avec les « Gilets jaunes ». L'enjeu du contexte social est crucial comme les tensions actuelles le montrent.

- ▶ Il faut écouter le terrain ;
- ▶ Le choix d'agrandir les structures sur le terrain conduit à éloigner les élus des lieux de concertation et de décision, et in fine « seuls les techniciens participent à un moment » ;
- ▶ Il faut s'appuyer sur les corps intermédiaires ;

L'implication et l'accompagnement de tous est donc un enjeu important mais dans un contexte qui va plutôt à l'encontre de cela.

Le Président de l'Ademe pense que nous sommes en « bataille de l'information ». Il faut trouver d'autres relais qui parlent à d'autres publics, en dehors du Monde ou de Libération, trop ciblés « décodeurs ».

Vote : pour unanimité

Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière SPSI

La stratégie SPSI de l'ADEME a été approuvée par les ministères sur la base d'un document daté qui ne reflète pas la réalité actuelle, où de gros efforts ont déjà été réalisés depuis un an dans plusieurs sites.

Les avis des différentes structures de l'État donnent vraiment l'impression que nos efforts ne sont jamais suffisants et laissent toujours planer la menace de la réduction du nombre d'implantations.

exemplaires et les mieux lotis en termes de performance énergétique.

Plusieurs remarques qu'ils ont formulées ont alerté les administrateurs salariés notamment celle du trop grand nombre des implantations sièges et DR. Le Président rappelle son attachement au lien avec les territoires et donc la nécessité de maintenir toutes nos implantations territoriales.

Les administrateurs salariés ont souligné aussi des injonctions contradictoires entre demande de performance énergétique des bâtiments occupés et recherche d'économie avec l'utilisation de bâtiments de l'État... : les bâtiments proposés ne sont pas forcément

Il est appréciable d'entendre de la part des administrateurs représentants de l'État que la « rationalisation des dépenses de fonctionnement vient après l'efficacité des politiques publiques ».

Schéma adopté malgré le vote contre des 6 administrateurs salariés.

Contrôle Interne Comptable

La sortie de CFA est annoncée à l'occasion de ce point.

Pour reprendre les mots du président, la « situation dramatique » et la « catastrophe » qu'a représentée l'adoption de cet outil s'est traduit par 23% de productivité de moins sur nos opérations comptables !

Les administrateurs salariés proposent de retenir une approche fine pour remédier au risque « pertes de l'expertise » !

Vote : Pour à l'unanimité

Modifications des règles générales et des systèmes d'aides

L'ADEME ne va finalement pas supprimer la référence aux aides remboursables contrairement à ce qui est mentionné dans les documents soumis au CA.

Mais, n'étant plus un indicateur COP, elles n'auront plus de caractère obligatoire. En clair, on peut en faire si on veut. Pour le Président, si on arrive à placer des

avances remboursables, notamment par rapport à une expertise développée, il faut le faire.

L'administrateur représentant le budget regrette le signal envoyé par un affichage de plafond de 100% sur les réseaux de chaleur et de froid, et les risques d'effet d'aubaine.

Le Président de l'Ademe demande de la confiance dans l'instruction de l'ADEME, un financement à 100% n'est pas automatique et la CNA constituera un filtre !

Il rappelle sa position qui est de développer des projets partout sans « zones blanches » dans les territoires et donc d'avoir des indicateurs parfois moins bons à « Aurillac qu'à Lyon ».

Notre DGD rappelle que ces modifications complètent le processus de simplification entamé à l'ADEME et devraient concourir, avec l'assouplissement de certains

indicateurs et l'augmentation du Fonds Chaleur, à l'atteinte des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie, même dans un contexte de réduction des moyens.

Compte-tenu des mesures de simplification (et malgré l'abandon des aides remboursables), **nous avons voté pour.**

Solidarité Aude

Les tutelles demandent à l'ADEME d'intervenir pour réduire les conséquences de catastrophe naturelle.

L'ADEME ne l'a jamais fait précédemment selon le Président. C'est une dérogation par rapport système d'aide classique.

Les administrateurs salariés regrettent toutefois que l'exceptionnel devienne assez régulier : indemnisation

des agriculteurs suite à la pollution des terrains par une unité de traitement des batteries, collège pollué, élimination d'huiles, et maintenant mise en décharge de déchets liés aux inondations de l'automne...

Vu les évolutions attendues du climat et les risques croissants de « catastrophes naturelles », il faudra peut-être s'interroger sur ce genre de soutien « exceptionnel ».

Le Président rappelle toutefois qu'il faut veiller à ne pas créer de précédent, et que cela reste bien exceptionnel aujourd'hui.

Vote : pour à l'unanimité.

Depuis le CA de juillet, Eric VIDALENC est votre nouvel administrateur salarié en remplacement de Luc BODINEAU

Prochain CA exceptionnel (réorganisation) en février 2019

Toujours à votre disposition, vos représentants CFDT au conseil d'administration

France-Noëlle LEFAUCHEUX
DR Auvergne Rhône-Alpes - Lyon

Eric VIDALENC
DR Hauts-de-France - Douai

Muriel JEANNERET
DR Bourgogne-Franche-Comté - Besançon

... et pour nous écrire : cfdt@ademe.fr

retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cfdt-ademe.fr/>

Et sur twitter : [@cfdtademe](https://twitter.com/cfdtademe)